



Charte

En tant que membre actif de la Petite École des Fleurs de Bach (LPEFB), je m'engage à :

1. Respecter les valeurs prônées dans les écrits que le Dr Bach a voulu nous laisser (« *Guéris-toi toi-même* » et « *Les 12 guérisseurs et autres remèdes* »).
2. Utiliser la méthode dans ma propre vie afin de poursuivre mon évolution personnelle.
3. Transmettre la philosophie et la méthode du Dr Bach avec intégrité et simplicité.
4. Faire preuve de rigueur et d'ouverture dans mon rôle de transmission, que je sois conseiller ou formateur.
5. Mener une réflexion sur ma pratique professionnelle et développer mes compétences de façon continue.
6. Veiller à ce que tous mes supports de communication (site internet, cartes de visite, etc.) soient en accord avec la présente charte.
7. Être solidaire vis-à-vis de mes partenaires au sein de LPEFB et proposer et/ou demander de l'aide et du soutien quand cela s'avérera nécessaire.
8. Mettre à la disposition du public les informations et documents qui lui donneront accès à une meilleure connaissance et compréhension de la méthode.
9. Proposer des tarifs équitables pour mes services et prestations au sein de LPEFB, et à mettre tout en œuvre pour permettre à toute personne de participer à ces activités, quelle que soit sa situation financière.
10. À faire valoir le rôle unique et spécifique des fleurs de Bach au niveau de la santé et du bien-être, étant entendu que celles-ci ne remplacent pas mais s'ajoutent et complètent tout autre approche, qu'elle soit conventionnelle ou pas.
11. Devant un choix, une difficulté ou un conflit, privilégier la solution la plus simple, guidé(e) par mon cœur et mon intuition.

La Petite École des Fleurs de Bach

1117 route de Coutal • 47340 La Croix-Blanche – France

Association 1901 n° W471002636 • SIRET : 801 723 305 00018 • Tél. (secrétariat) : +33 (0)6 24 23 08 07
contact.lpefb@gmail.com - www.lapetiteecoledesfleursdebach.com